

mesures correctives qui s'imposeraient eu égard aux observations faites par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport<sup>24</sup>.

2280<sup>e</sup> séance plénière  
12 novembre 1974

**3228 (XXIX). Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies**

*L'Assemblée générale,*

Rappelant ses résolutions 238 (III) du 18 novembre 1948, 582 (VI) du 21 décembre 1951, 665 (VII) du 5 décembre 1952, 876 A (IX) du 4 décembre 1954, 1137 (XII) du 14 octobre 1957 et 2961 D (XXVII) du 13 décembre 1972,

Rappelant en outre la décision de la Cinquième Commission qu'elle a fait sienne à sa 2164<sup>e</sup> séance plénière, le 9 novembre 1973<sup>25</sup>,

Notant la recommandation du Comité des contributions concernant le principe du maximum par habitant, qui figure dans le rapport du Comité sur sa trente-quatrième session<sup>26</sup>,

Décide de ne plus appliquer le principe du maximum par habitant aux fins de la formulation et du calcul des quotes-parts, à compter de l'établissement du barème pour la période triennale 1977-1979.

2280<sup>e</sup> séance plénière  
12 novembre 1974

**3229 (XXIX). Nominations aux postes devenus vacants au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

*L'Assemblée générale*

Nomme membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour un mandat de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1975 :

- M. Yasushi Akashi,
- M. Hou Tung,
- M. André Naudy,
- M. Michael F. H. Stuart,
- M. Morteza Talieh.

2280<sup>e</sup> séance plénière  
12 novembre 1974

\* \* \*

Par suite des nominations ci-dessus, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se composera des membres suivants : M. Yasushi AKASHI, (Japon)<sup>\*\*\*</sup>, M. Paulo Lopez CORRÊA (Brésil)<sup>\*\*</sup>, M. Lucio GARCÍA DEL SOLAR (Argentine)\*, M. Anatoly V. GRODSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques)\*, M. Hou Tung (Chine)<sup>\*\*\*</sup>, M. Mario MAJOLI (Italie)\*, M. C. S. M. MSELLE (République-Unie de Tanzanie)<sup>\*\*</sup>, M. André NAUDY (France)<sup>\*\*\*</sup>, M. Louis-Dominique OUEDRAOGO (Haute-Volta)<sup>\*\*</sup>, M. Stanislaw RACZKOWSKI (Pologne)<sup>\*\*</sup>, M. David L. STOTTLEMYER (Etats-Unis d'Amérique)\*, M. Michael F. H. STUART (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)<sup>\*\*\*</sup> et M. Morteza TALIEH (Iran)<sup>\*\*\*</sup>.

\* Mandat expirant le 31 décembre 1975.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 1976.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 1977.

<sup>24</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Supplément n° 7F (A/9607/Add.6), sect. IV.

<sup>25</sup> Ibid., vingt-huitième session, Supplément n° 30 (A/9030), p. 145, point 84.

<sup>26</sup> Ibid., vingt-neuvième session, Supplément n° 11 (A/9611).

**3230 (XXIX). Nomination à un poste devenu vacant au Comité des commissaires aux comptes**

*L'Assemblée générale*

Nomme le Vérificateur général des comptes de la Colombie membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1975.

2280<sup>e</sup> séance plénière  
12 novembre 1974

\* \* \*

Par suite de la nomination ci-dessus, le Comité des commissaires aux comptes se composera des membres suivants : l'Auditeur général du CANADA<sup>\*\*</sup>, le Vérificateur général des comptes de la COLOMBIE<sup>\*\*\*</sup> et le Vérificateur général des comptes du PAKISTAN<sup>\*</sup>.

\* Mandat expirant le 30 juin 1976.

\*\* Mandat expirant le 30 juin 1977.

\*\*\* Mandat expirant le 30 juin 1978.

**3231 (XXIX). Nominations aux postes devenus vacants au Tribunal administratif des Nations Unies**

*L'Assemblée générale*

Nomme membre du Tribunal administratif des Nations Unies, pour un mandat de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1975 :

- M. Francis T. P. Plimpton,
- Sir Roger Bentham Stevens.

2280<sup>e</sup> séance plénière  
12 novembre 1974

\* \* \*

Par suite des nominations ci-dessus, le Tribunal administratif des Nations Unies se composera des membres suivants : M<sup>me</sup> Paul BASTID (France)<sup>\*\*</sup>, M. Francisco FORTEZA (Uruguay)\*, M. MUTUALE TSHIKANTSHE (Zaïre)<sup>\*\*</sup>, M. Francis T. P. PLIMPTON (Etats-Unis d'Amérique)<sup>\*\*\*</sup>, M. Zenon ROSSIDES (Chypre)\*, sir Roger Bentham STEVENS (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)<sup>\*\*\*</sup> et M. R. VENKATARAMAN (Inde)<sup>\*\*</sup>.

\* Mandat expirant le 31 décembre 1975.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 1976.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 1977.

**3248 (XXIX). Nominations aux postes devenus vacants au Comité des contributions**

*L'Assemblée générale*

Nomme membres du Comité des contributions, pour un mandat de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1975 :

- M. Abdel Hamid Abdel-Ghani,
- M. Japhet G. Kiti,
- M. Angus J. Matheson,
- M. John I. M. Rhodes,
- M. David Silveira da Mota.

2303<sup>e</sup> séance plénière  
29 novembre 1974

\* \* \*